

PJ 11

CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES

Les modifications, par rapport à la V0 du dossier, apparaissent en bleues dans le document

1.1. CAPACITES FINANCIERES

La société **ARQUUS** est présente sur le territoire au travers de 4 sites de production (Saint-Nazaire, Garchizy, Marolles en Hurepois et Limoges) et 1 500 collaborateurs, et ce sur le territoire français (groupe VOLVO à portée internationale avec environ 100 000 employés, 61 sites de production dans 18 pays).

Le tableau suivant présente l'évolution du chiffre d'affaires et du résultat d'exploitation de la société entre 2016 et 2020 :

| ARQUUS | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|------------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Chiffre d'affaires (k€) | 407 313 | 370 044 | 419 316 | 561 692 | 546 062 | 569 427 | 559 209 |
| Résultat d'exploitation (k€) | 21 730 | 11 608 | -3440 | 24 825 | 11 492 | 9 802 | 21 468 |

→ **Les capacités financières de la société ARQUUS (groupe VOLVO) lui permettent de faire face à ses responsabilités en matière d'environnement, de sécurité et d'hygiène industrielle.**

1.2. CAPACITES TECHNIQUES

ARQUUS, par son métier et ses activités, apporte des solutions qui imposent de concilier développement économique et protection de l'environnement.

La maîtrise des impacts environnementaux est un volet essentiel du développement durable. Le groupe VOLVO y contribue activement en déployant les méthodes et moyens permettant de maîtriser les consommations d'énergie, d'optimiser le rendement des installations et leurs émissions. La politique HSE est un élément clé démontrant l'engagement du groupe afin de parvenir à l'excellence pour le respect de la sécurité, pour son personnel et pour l'ensemble des intervenants sur ses sites.

Le personnel employé sur site bénéficie d'une formation initiale, qui est complétée par une formation à son outil de travail, afin de connaître les risques éventuels qui y sont associés ainsi que la conduite à tenir en cas d'accident (accueil nouvel embauché ou personnel intérimaire). Des formations sont dispensées pour la manipulation des appareils de levage et de manutention (permis cariste).

Une équipe de maintenance est dédiée au site. Elle procède aux opérations de maintenance préventive et curative. Lorsque ces opérations ne peuvent être réalisées en interne, il fait appel à des entreprises spécialisées reconnues dans leurs domaines.

Des formations incendie de plusieurs niveaux sont mises en place pour une partie du personnel : formation incendie de base, formation Equipiers de Première Intervention, formation sauveteurs secouristes du travail (SST).

La Direction veille à intégrer les nouvelles technologies indispensables aux exigences du marché et s'entoure de personnes compétentes connaissant bien leur poste de travail.

1.3. MOYENS HUMAINS ET ORGANISATIONNELS

La société **ARQUUS** a développé un service dédié nommé « HSE » pour Hygiène Sécurité Environnement.

Ce service est constitué par :

- Un Directeur HSE intervenant de manière transverse pour tous les sites ;
- Un Coordinateur Environnement intervenant de manière transverse pour tous les sites ;
- Un chargée Energie ;
- Un Coordinateur Sécurité intervenant de manière transverse pour tous les sites ;
- Un animateur HSE basé sur chacun des sites ;
 - o Un à deux alternants HSE par site.

Le service HSE est rattaché à la direction RH, dont la directrice siège à l'Executive Management Team, le comité de direction de l'entreprise.

Le coordinateur Environnement apporte son soutien à chaque service HSE site dans la mise en œuvre de la politique environnementale de l'entreprise.

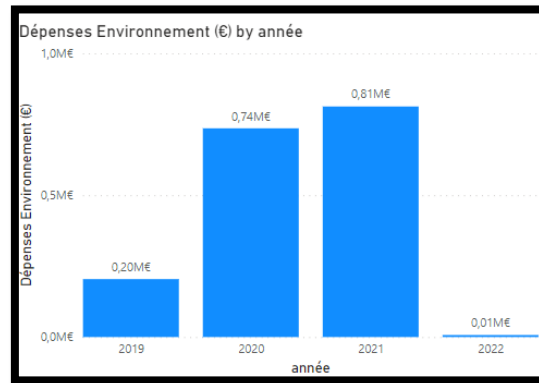
Il rapporte directement au Directeur HSE, et présente, au minimum une fois par an, les résultats du système de management environnemental au président d'**ARQUUS**.

Le système de management environnementale est certifié ISO14001 depuis 2015.

Ci-dessous une représentation de ses objectifs et de leurs atteintes à fin 2022.



Vous trouverez également ci-dessous le suivi des dépenses environnementales d'Arquus.



Dans ses missions, le service HSE est accompagné par les services dédiés de l'entreprise VOLVO dont **ARQUUS** fait partie.

Pour l'environnement, c'est le Centre d'Expertise Environnement de Volvo France qui accompagne l'exploitant

ARQUUS rends également des comptes au président de VOLVO par l'intermédiaire du Directeur Environnement monde.

→ **ARQUUS est ainsi engagé dans une démarche forte en matière de protection de l'environnement, notamment auprès d'acteurs tels que la WWF ou la SBTi.**

Le service HSE d'**ARQUUS** peut également compter sur des ressources externes à la société, notamment pour la veille réglementaire.

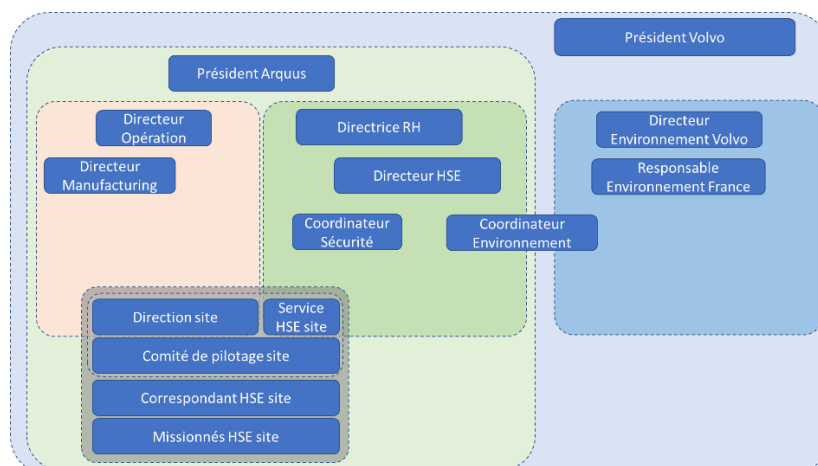
Pour s'assurer d'avoir connaissance de la réglementation applicable à l'entreprise, **ARQUUS** fait appel à un prestataire qualifié dans ce domaine, la société Tennaxia (à ce jour).

→ **Ainsi, chaque site ARQUUS bénéficie de bulletins d'information réglementaire trimestriels et d'un outil d'évaluation des exigences.**

ARQUUS fait également régulièrement appel à des cabinets conseils de renoms pour l'accompagner dans les démarches plus techniques, tels que les analyses, les vérifications générales périodiques ou dans certaine constitution de dossier.

→ **Chaque site est également en relation avec les partenaires et acteurs locaux et régionaux, notamment dans la recherche de la performance énergétique.**

Sur les sites, les animateur HSE sont en relation étroite avec les comités de direction site. Ils sont les représentants de la direction et travaillent notamment de concert avec leurs responsables d'établissement respectifs.



Les responsables d'établissement sont les responsables au regard de la législation.

Ils s'assurent notamment :

- Des ressources nécessaires et suffisantes dans l'objectif de conformité réglementaire et de performance du système de management ;
- De faire respecter le système de management environnementale et d'en fait la promotion quotidienne ;
- Ils valident et s'engage dans la charte environnementale, déclinaison de la politique environnementale de la société, ainsi que dans les programmes et objectifs environnementaux en corrélation avec les priorités et les moyens ;
- Ils s'informent de toutes les actions suivies par l'animateur HSE et participent aux réunions environnement trimestrielles de l'établissement ;
- Ils sont les interlocuteurs privilégiés des Administrations locales et régionales en ce qui concerne l'environnement.

Outre les animateurs HSE, le système de management environnementale de la société **ARQUUS** met également à contribution les correspondants HSE.

Ces personnes, généralement responsable hiérarchique d'unité de production, ont également pour missions de :

- Garantir la mise en place et le respect du système de management environnement du site au sein de leurs équipes ;
 - S'assurer du déploiement et du respect des consignes en matière de sécurité au travail et d'environnement au sein de leurs équipes ;
 - Participer à l'établissement des objectifs et cibles Sécurité et Environnement de l'établissement.
- ➔ **Ils ont un comportement exemplaire en matière de respect des règles de Sécurité et Environnement et relèvent systématiquement tout manquement à ces règles.**

Dans leurs missions, ils peuvent s'appuyer sur les missionnés HSE. Ce rôle est généralement détenu par l'un de leurs collaborateurs et consiste à :

- Participer aux audits sécurité/environnement du site suivant le planning ainsi qu'aux groupes de travail Hygiène Sécurité Environnement ;
- Contribuer à la recherche d'amélioration en matière de sécurité et d'environnement ;
- Alerter en cas de risques identifiés dans son secteur ;
- Sensibiliser à la sécurité et à l'environnement les personnes intervenant dans son secteur ;
- Faire la promotion du système de management.

La société **ARQUUS** a également à cœur de sensibiliser chacun des collaborateurs, et leurs rappels régulièrement qu'ils doivent :

- Respecter strictement les instructions, modes opératoires, et l'utilisation des outils prévus pour chaque tâche ;
- Éviter de porter atteinte à la sécurité et à l'environnement de leur entourage ;
- Participer à l'évaluation des risques de leur poste de travail ;
- Détecter et signaler toute dérive ou danger sécuritaire et environnemental ;

- Respecter toutes les consignes, notamment environnementales, et en particulier en ce qui concerne le tri des déchets, la consommation d'énergie, le respect des procédures et instructions.

L'entreprise a également permis à chaque collaborateur, quel que soit son niveau hiérarchique, d'avoir autorité, auprès de toutes personnes, pour faire cesser toute action qu'il juge préjudiciable.

ARQUUS met également en œuvre de nombreuses sensibilisations environnementales tout au long de l'année, sur des thématiques aussi diverses que le réchauffement climatique, la raréfaction des ressources en eaux, l'énergie, les mobilités douces, l'impact des déchets.

Ces sensibilisations sont réalisées par l'intermédiaire de différents médias, tels que les affichages en atelier, les causeries d'équipes, les réunions, les écrans d'affichages, le mailing, les bulletins environnement ou les réseaux sociaux de l'entreprise.